

entendu distinctement—grâce à l'interprète—accuser l'honorable représentant de Carleton de posséder probablement des actions de la compagnie de téléphone Bell, ce qui aurait motivé son interruption. L'honorable député de Carleton a déclaré catégoriquement qu'il n'avait aucune action de cette compagnie. L'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm est intervenu à deux reprises, demandant: «Combien d'actions avez-vous?». Cela est une violation directe du Règlement de la Chambre et, à mon avis, l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm devrait s'excuser. Je ne crois pas qu'aucun député devrait pouvoir faire des accusations de ce genre et les maintenir malgré un démenti.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** L'honorable député de Victoria (Ontario) a dit la même chose; ces observations s'appliquent aussi à lui.

**M. l'Orateur suppléant:** Je suis certain qu'un député ne doit pas laisser entendre que d'autres honorables députés participent à un débat parce qu'ils ont des intérêts financiers dans une entreprise donnée. Je suis persuadé que l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) et l'honorable député de Victoria, Ontario, (M. Lamb) ne voulaient pas prêter de motifs à l'honorable représentant de Carleton (M. Francis). J'ai l'impression que ce dernier en était convaincu, lorsqu'il s'est levé pour nier qu'il avait des intérêts financiers dans la compagnie en cause.

Peut-être l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm et l'honorable député de Victoria (Ontario) accepteront-ils que je dise qu'ils n'avaient pas l'intention de prêter à l'honorable député de Carleton de motifs de ce genre? L'affaire pourrait en rester là.

(Texte)

**M. Choquette:** Monsieur le président, je voudrais tout simplement, en réplique aux observations du député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon), exprimer mon grand étonnement, parce que je vois une incompatibilité manifeste entre les principes du parti auquel il adhère et la philosophie socialiste...

**M. Pigeon:** Conservateur-progressiste!

**M. Choquette:** ...qu'il a énoncée au cours de ses remarques. Le régime de l'entreprise privée est celui que nous respectons au Canada, et je crois que la grande majorité de la population canadienne est en faveur que ce régime de l'entreprise privée soit maintenu, encouragé et fortifié.

[M. Olson.]

Monsieur le président, si l'entreprise privée est prospère, il y a lieu de se réjouir. Il est entendu que tout le monde est opposé au monopole qui écrase ou qui opprime, mais cela ne doit pas être une raison pour permettre à l'État d'étendre indûment ses interventions et d'imposer un paternalisme comme celui que préconise l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada est une société florissante, tous le savent, et je crois que c'est à l'honneur de son président, qui est un Canadien d'expression française. Le service que la Compagnie de Téléphone Bell du Canada donne à tous ceux qui en bénéficient est excellent, et je ne vois pas comment le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm peut arriver à des conclusions aussi radicales, aussi extrémistes et aussi dérogatoires que celles qu'il a exprimées il y a quelques instants.

Monsieur le président, mes observations seront très brèves, mais je ne pouvais laisser passer cette occasion sans rétorquer, d'une façon vigoureuse, aux paroles un peu échelées que le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm a prononcées. Je ne reconnais plus en lui l'élève de MM. Antonio Barrette et Maurice Duplessis, les plus grands ennemis de la nationalisation et de la socialisation, et je me demande ce qui a pu arriver à l'élève de MM. Duplessis et Barrette...

**M. Pigeon:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable député.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Avant que l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm prenne la parole de nouveau, je me permets de rappeler à l'honorable député de Lotbinière qu'à son tour il s'éloigne du sujet.

**M. Pigeon:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable député et lui demander pourquoi il en veut à M. René Lévesque d'avoir étatisé la société *Shawinigan* qui était une affaire de rien, une goutte d'eau, comparée au monopole de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada?

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! La question de l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm est définitivement irrégulière.

**M. Choquette:** Monsieur le président, j'aurais bien aimé répondre à la question de l'honorable député, mais si vous la déclarez irrégulière, je vais obtempérer à votre décision; cependant, j'avais une réponse toute préparée.

Il n'y a pas de comparaison possible à établir entre la nationalisation de l'électricité et celle de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. De toute façon, la nationalisation